



Online-Ausgabe

Le Temps SA
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Genre de média: Internet
Type de média: Presse journ./hebd.
UUpM: 159'000
Page Visits: 1'047'297

[Lire en ligne](#)

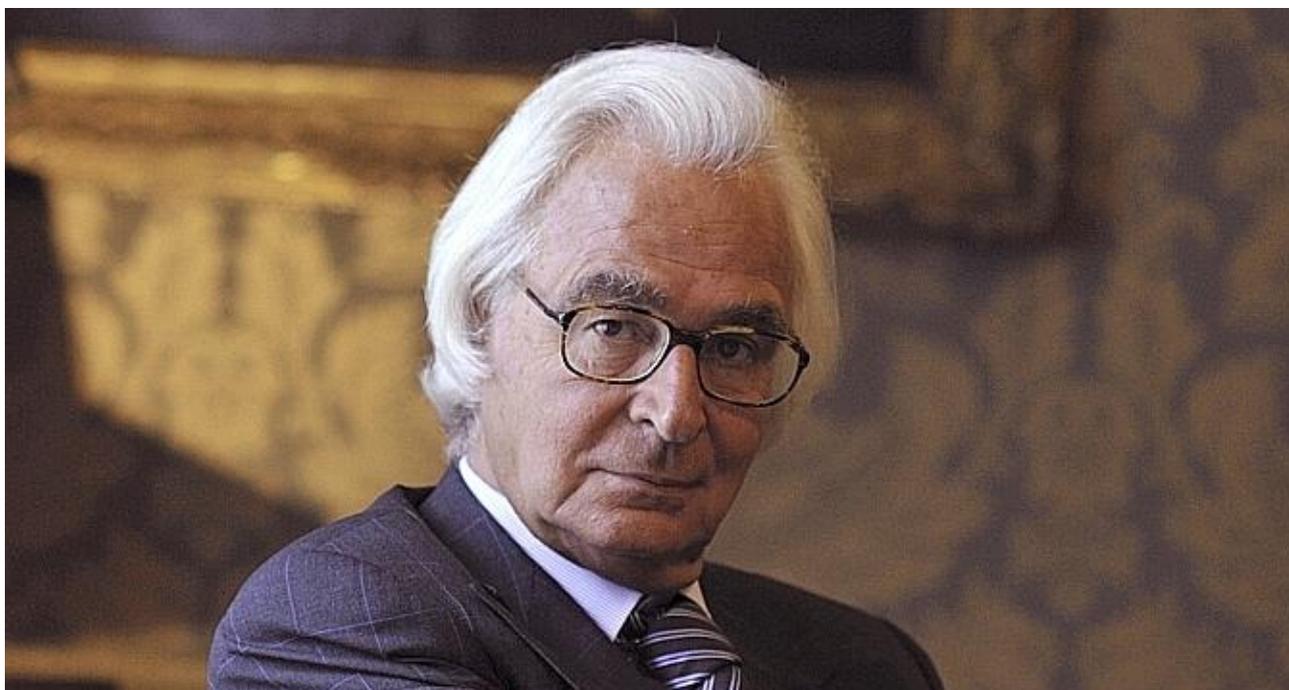
N° de thème: 833.1
N° d'abonnement: 1085044

Spectacle
vendredi 31
janvier 2014

Marc Bonnant et Bernard-Henri Lévy s'affrontent au sujet de Richard Wagner

Alexandre Demidoff

Maître Marc Bonnant prendra la défense de Wagner lors d'un procès improvisé au Grand Théâtre. (Eddy Mottaz)



L'avocat genevois et l'essayiste français instruisent le procès d'un créateur notoirement antisémite. Mais est-il défendable? Réponse ce vendredi soir au Grand Théâtre à Genève

Publicité

Publicité

Un grand artiste est parfois aussi un salaud. Prenez Richard Wagner. En novembre, au Grand Théâtre à Genève, une foule dense entend des mots venus d'un autre temps, impensables aujourd'hui. Sur scène, l'acteur Alain Carré lit des extraits nauséabonds signés du compositeur de Tristan und Isolde.

«Je tiens la race juive pour l'ennemie née de la pure humanité», écrivait le contemporain du comte de Gobineau et de Houston Stewart Chamberlain. La suite est à l'avenant.



Ce préambule est une des pièces maîtresses du Cas Wagner, procès en quatre actes thématiques et quatre dates, au Grand Théâtre. A l'affiche ce soir comme à chaque fois, l'essayiste Bernard-Henri Lévy et l'avocat genevois Marc Bonnant. Le premier accuse; le second défend. L'exercice pourrait relever de la compulsion histrionique. Il s'avère passionnant. Deux esprits manœuvrent dans les catacombes d'un destin et d'une époque, là où des intelligences s'aveuglent jusqu'à l'abject.

Nietzsche à la barre

Mais comment ferez-vous, Maître Bonnant, pour défendre «l'homme», après «le polémiste» en novembre? Au téléphone, il explique qu'il convoquera Friedrich Nietzsche, l'ami stellaire qui s'est transformé en adversaire acharné, accusant Wagner d'avoir altéré leur idéal, dénaturé l'esprit de sa musique, sacrifié au romantisme qui affaiblit le corps social, selon l'auteur de

Ecce Homo

. L'avocat entend montrer ainsi a contrario combien Wagner est proche de la sensibilité contemporaine. Puis, il fera entrer en lice le théoricien des races Houston Stewart Chamberlain, auteur de

Fondements du XIXe siècle

, qui a marqué les idéologues nazis. Or Chamberlain s'en prend à Wagner...

«La question est: Wagner est-il responsable de l'utilisation qui a été faite de ses idées?» poursuit Marc Bonnant. On pressent sa logique. Sous les feux, il modulera ses intonations, soignera ses anacoluthes et débordera le canevas, sans notes comme d'habitude, quitte à prolonger le plaisir excessivement. «Je pense à haute voix, je n'ai jamais écrit une lettre de ma vie. Même mes lettres d'amour, je les dictais. La parole qui informe ne me retient pas longtemps, elle n'a de valeur que par ce qu'elle fait naître. Il y a une immédiateté dans l'exercice de la parole, un pari sur une lumière dans les ténèbres.»

Mais pourquoi Wagner? «A cause de Baudelaire. En 2012, nous avons refait, Bernard-Henri Lévy et moi, le procès des

Fleurs du mal

dans un théâtre genevois. Après notre effort, nous sommes convenus de nous retrouver une fois par an autour d'une cause. On fêtait le bicentenaire de Wagner, une chère amie a proposé au Grand Théâtre que nous y fassions revivre les démons du créateur.» Lui-même, l'aurait-il fréquenté? «J'admire certes sa force créatrice, son empire intérieur. Mais il y a entre lui et moi la Shoah, c'est-à-dire l'antisémitisme devenu fou.»

Le cas Wagner, L'Homme,

Genève, Grand Théâtre, ve 31 à 19h30; l'Artiste, le 30 avril à 19h30;

Le Best of, le 12 mai à 19h30; loc. <http://proculturagenevensis.ch/>